



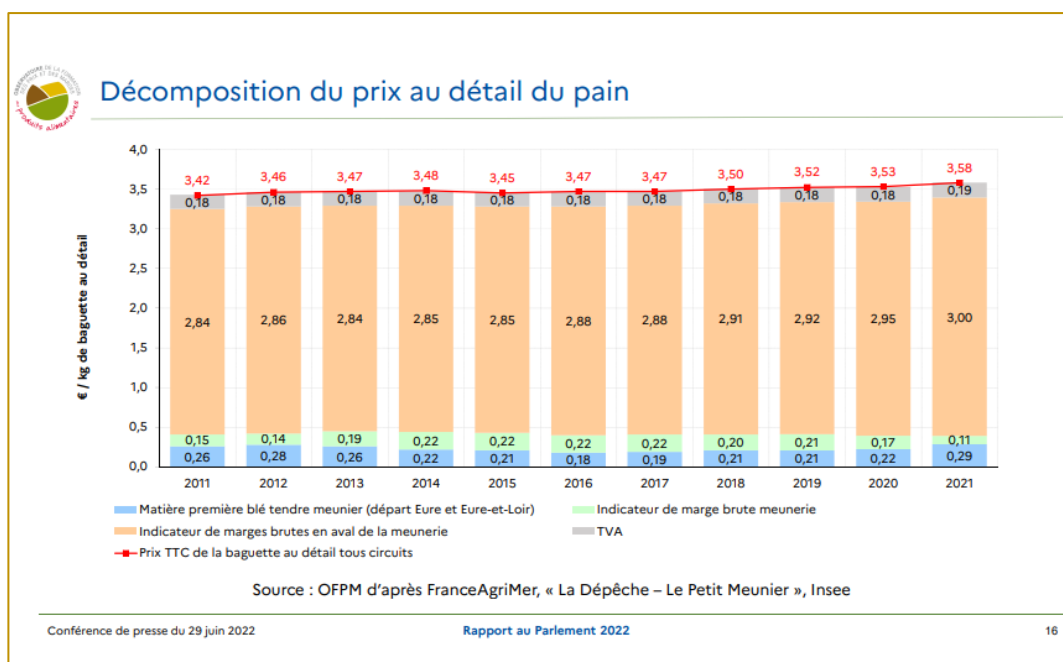
## L'ANMF répond à la parution du rapport 2022 de l'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires : La hausse récente du prix du pain ne suffit pas à maintenir la marge et la compétitivité de la meunerie

*« L'écrasement de la marge de la meunerie va à contre-courant avec notre rôle dans la souveraineté alimentaire, notre besoin renouveler les générations et d'investir dans le futur de la farine et du pain français »*

Jean-François Loiseau, Président de l'ANMF

Paris, le 19 juillet 2022. L'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires (OFPM) rendait public, le 29 juin dernier lors d'une conférence de presse son rapport 2022, [disponible en ligne](#). Le rapport s'attarde (pages 297 à 319) sur les circuits de commercialisation de la filière pain. A l'heure où la souveraineté alimentaire devient un enjeu crucial, l'emblème de la tradition française qu'est le pain et la baguette et les professionnels qui les produisent doivent être reconnus comme essentiels dans notre souveraineté alimentaire.

Parmi les constats de l'OFPM, la décomposition du prix au détail du pain (graphique ci-dessous) exprime la part de la meunerie dans le prix d'une baguette finale. L'indicateur de marge brute de la meunerie – à 11 cts - n'a jamais été aussi bas (il était de 15 cts en 2011), alors même que le prix au kilogramme de la baguette au détail n'a jamais été aussi haut depuis 10 ans (3,58 €/kg en 2021 pour 3,42€/kg en 2011).



Derrières ces chiffres de 2021, et qui risquent encore de se dégrader suite à la flambée des prix du blé ces derniers mois, l'inquiétude des professionnels de la meunerie est palpable et légitime : sans prise en compte de cette situation exceptionnelle par l'ensemble des acteurs jusqu'au consommateur, la résilience des entreprises et leur compétitivité sont menacées.

Pourtant, les professionnels de la meunerie française jouent un rôle fondamental dans la souveraineté agricole et alimentaire du pays. En écrasant presque exclusivement du blé français pour produire de la farine destinée à 95% au marché intérieur, les meuniers sont un maillon essentiel de notre alimentation, du dynamisme de nos territoires et de la renommée française de l'ensemble de la filière blé-farine-pain.

La hausse du prix moyen au kilo de la baguette est un signal positif pour la filière blé-farine-pain, cependant, il n'est pas assez significatif pour compenser l'écrasement des marges des professionnels.

*« La meunerie ne peut plus se permettre d'être la variable d'ajustement du marché et il est temps répercuter d'avantage la tendance inflationniste sur l'ensemble des maillons de la filière blé-farine-pain pour assurer la pérennité de nos moulins. »* explique Jean-François Loiseau, Président de l'ANMF. *« Cet écrasement de la marge de la meunerie va à contre-courant avec notre rôle dans la souveraineté alimentaire, notre besoin renouveler les générations et d'investir dans le futur de la farine et du pain français ».*

Pour rappel, [la meunerie française, c'est](#) 387 moulins en 2021 qui utilisent 5 millions de tonnes de blé français (soit 15% de la production française de blé tendre) pour produire 3,9 millions de tonnes de farine commercialisées dont 95% est destinée au marché intérieur. La meunerie française génère 6 100 emplois et se classe au 2<sup>ème</sup> rang européen ainsi qu'au 10<sup>ème</sup> rang mondial, en termes de farine produite.

## CONTACTS ANMF

**Hadrien Lavielle** – Responsable communication et valorisation : 07 56 27 90 88 – [h.lavielle@glaboetie.org](mailto:h.lavielle@glaboetie.org)  
**Anne-Céline Contamine** – Directrice générale : [ac.contamine@glaboetie.org](mailto:ac.contamine@glaboetie.org)

**A propos de l'ANMF** : L'ANMF représente et rassemble les meuniers dans leur diversité sur l'ensemble du territoire. Avec 13 délégations territoriales, et plus de 181 entreprises adhérentes, l'ANMF représente 94% de la production de farine en France. Elle assure un dialogue constant au sein de la filière et contribue à construire un lien privilégié entre ses adhérents et les partenaires de la meunerie. En 2021, la meunerie française a commercialisé 3,9 millions de tonnes de farine, pour un chiffre d'affaires d'environ 1,7 milliard d'euros, mobilisant 6100 emplois.